

Réhabilitation de la prison. Un projet d'intérêt départemental

« Une porte ouverte sur les richesses du patrimoine culturel et historique du Pays ». La vocation de l'ancienne prison a séduit le président du conseil général.

Philippe Le Goff, adjoint, Didier Le Maux, directeur de la Maison du département, et Jérôme Sother, directeur artistique de Gwin Zégal, ont accompagné la visite de Claudy Lebreton, guidé par Annie Le Houérou et Paul Cottin.



S'il est des édifices d'exception au sein du patrimoine architectural et historique de Guingamp, l'ancienne prison de la rue Pavie figure, assurément, parmi eux. Construite entre 1834 et 1840, elle fût conçue sur le modèle « pennsylvanien », un concept rapporté des États-Unis par le penseur politique et historien Alexis de Tocqueville, basé sur une conception plus humaniste de l'univers pénitentiaire. Elle est d'ailleurs la seule de ce type, sinon en Europe, du moins en France.

Désaffecté depuis 1951, l'ensemble carcéral a ensuite abrité les archives de la Conservation des hypothèques jusqu'en 1980. La ville de Guingamp en a fait l'acquisition en 1992, avant qu'il soit

classé Monument historique, en 1997.

De nouveaux travaux à prévoir

Entre 2008 et 2009, d'importants travaux (850.000 €, financés par l'État, la ville et le remboursement de l'assurance après l'incendie de 2004) de mise hors d'eau et hors d'air y ont eu lieu, afin de stopper l'altération des bâtiments par les éléments. Mais il reste encore des travaux (notamment les extensions) à effectuer en vue de la réhabilitation des lieux, qui accueilleront, à terme, le centre de recherche et d'art Gwin Zégal, un musée, un Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine et, peut-être, un office de tourisme à voca-

tion communautaire ou de Pays.

Le soutien de Claudy Lebreton

Hier, le président du conseil général, Claudy Lebreton, s'est rendu sur place pour visiter l'édifice et évaluer la cohérence du projet avec la nouvelle politique départementale afin de pouvoir débloquer des subventions. « Nous devons nous concentrer sur des projets qui structurent le département. Le projet de réhabilitation de la prison, de toute évidence, en fait partie », a indiqué l'élu, qui a découvert les lieux et leur future vocation avec enthousiasme, guidé par Paul Cottin, directeur de Gwin Zégal, et Annie Le Houérou, maire.

« Je souhaite travailler avec le

ministère de la Justice pour que des prisonniers puissent intervenir sur le chantier », a indiqué cette dernière. Qui a également annoncé la tenue sur place, dès le mois de juin, de concerts d'artistes locaux dans le cadre de l'animation « Petites scènes en ville » : « Si la prison ne peut pas actuellement, en raison des normes de sécurité, être ouverte au public, elle peut toutefois accueillir, ponctuellement, un nombre de personnes défini. » À terme, la fréquentation annuelle devrait avoisiner les 20.000 personnes, offrant à Guingamp une « porte ouverte sur les richesses du patrimoine culturel et historique du Pays ».

Virginie Chenard